

6

GRAND ANGLE
*Cadre de vie :
les chantiers se concrétisent.*

8

GRAND ANGLE
*Les enjeux du stationnement
réglementé.*

15

POINT DE VUE
*Festival Saône en Scène,
c'est reparti !*

PERSPECTIVES

#33

Novembre 2023

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

www.fontaines-sur-saone.fr

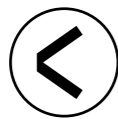


4

GRAND ANGLE
*Les Agents de la Mairie :
Le renforcement de nos effectifs
permet une mise en œuvre plus
efficace des projets municipaux.*



FONTAINES
SUR-SAÔNE



RÉTROSPECTIVE



1 La recette d'un Été réussi

Une équipe d'animateurs soudée, des services Jeunesse et Politique de la ville investis et des familles toujours plus nombreuses, voilà les ingrédients pour un Été à proximité réussi. La variété d'activités proposées a pu contenter tous les publics, allant de la poterie au tir à l'arc en passant par la découverte des arts du cirque et des histoires racontées par les médiathèques.



2 Tout doux, un ours dessine...

L'artiste Lucy Watts est venue présenter son conte graphique aux jeunes enfants présents à la médiathèque des Marronniers le 18 octobre dernier. Une mise en scène visuelle et poétique du livre "Tout doux" de Gaëtan Dorémus par la peinture, le dessin et la couleur.



3 Septembre : un mois animé aux Marronniers !

La rentrée a été animée pour le quartier des Marronniers entre le traditionnel vide-greniers et le report de la séance de Ciné plein air. Initialement prévue dans le cadre de l'Été à proximité, la diffusion s'était vue repoussée. Finalement, le cinéma improvisé dans la salle de la Chardonnière a réuni près de 70 personnes le 22 septembre dernier.



Forum des associations Bienvenue à Fontaines !

Samedi 9 septembre, le traditionnel Forum des assos a animé la place des Rendez-Vous. L'occasion pour certains de s'engager avec les associations fontainoises et pour les nouveaux habitants, de découvrir l'offre associative et d'échanger avec l'équipe municipale !

ÉDITO

Dans ce magazine comme dans notre action, nous sommes attachés à la mise en valeur de la proximité, de l'engagement de chacun dans notre vie locale. Parmi ces femmes et ces hommes qui sont au service de tous, les agents de la commune exercent auprès de vous leurs missions au quotidien. Ils font vivre nos écoles, assurent la propreté et le fonctionnement de nos bâtiments, portent nos projets culturels, améliorent notre cadre de vie, vous accompagnent dans vos démarches, guident tous nos choix budgétaires, etc. Il est toujours bon de se rappeler qu'une commune rend un service d'intérêt général très diversifié car elle est en direct avec ses habitants. Mon équipe et moi-même sommes pleinement engagés auprès de nos agents pour que notre ville continue à apporter des réponses au plus de près des besoins de tous les publics, des plus jeunes au plus âgés. Les projets, chantiers, événements que vous allez découvrir ou redécouvrir dans cette édition le démontrent une fois de plus.

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année !



Thierry **POUZOL**

Maire de Fontaines-sur-Saône

PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône - Numéro 33 - Novembre 2023
Directeur de la publication : Thierry Pouzol
Responsable de la rédaction : Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs :** Mathilde Barré, service communication
Réalisation : Signe Particulier
Impression : Cusin **IMPRIM'VERT***
ZA la combe - Route de S' Jean de Bourmay - B.P. 80154 - 38 302 Bourgoin Jallieu CEDEX
Papier : INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC - Tirage 1 000 exemplaires
Crédits photo : Services de la mairie, Métropole de Lyon, Le Progrès
Dépôt légal : à parution
Ne pas jeter sur la voie publique.



INSTANTANÉS

La Fête de la petite enfance fait un Grand Voyage



Le 18 octobre dernier, la Fête de la Petite Enfance a proposé un « Grand voyage » aux parents présents à travers le spectacle de la Tournée solidaire 2023. Après le spectacle, tous se sont réunis pour un goûter partagé au Clos du Maquis.



Commémoration du 11 novembre

L'équipe municipale a célébré l'armistice de la Première Guerre Mondiale en défilant le 11 novembre dernier, entre la place Carnot et le Clos du Maquis. S'en est suivie la traditionnelle cérémonie près du monument aux morts pendant laquelle l'UMAC et M. Le Maire ont rendu hommage aux soldats tombés au front pour la France.



SAVE THE DATE ! CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le samedi 13 janvier 2024 - 11h
Salle des Fêtes

Vous êtes invité à la prochaine cérémonie des vœux qui mettra la jeunesse en avant cette année !



GRAND ANGLE

Les Agents de la Mairie :

« LE RENFORCEMENT DE NOS EFFECTIFS PERMET UNE MISE EN ŒUVRE PLUS EFFICACE DE NOS PROJETS MUNICIPAUX »

En avril dernier, un Directeur Général des Services (DGS) prenait ses fonctions au sein de l'équipe municipale. David Ravella arrivait alors dans un contexte de renouvellement des effectifs municipaux. L'arrivée de nouveaux agents devrait, avec l'expérience des anciens, permettre de mettre en musique les nombreux projets municipaux du moment tout en favorisant une plus grande proximité avec la population.

Rencontre avec le nouveau DGS.



À VOTRE ARRIVÉE, COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE VOLONTÉ DE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS ?

David Ravella : A ma prise de fonction en avril dernier, l'exécutif municipal avait entériné la décision de renforcer les effectifs pour accompagner un plan de fin de mandat ambitieux et attendait mon arrivée pour sa mise en œuvre. C'est évidemment très positif pour un directeur général de services.

Sans les agents, la politique et les projets de l'équipe municipale ne pourraient pas être mis en œuvre. Ils accomplissent un travail essentiel pour assurer le bon fonctionnement de la commune. Le renforcement des effectifs permet aussi d'améliorer un service public de proximité.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNE À TRAVERS LE TRAVAIL DE SES AGENTS ?

David Ravella : La centaine d'agents communaux est déployée sur l'ensemble des services. Nombre d'entre eux travaillent chaque jour au contact avec les usagers. C'est le cas des agents d'accueil, tout comme ceux des écoles et du périscolaire qui prennent soin de nos enfants, ou encore ceux des services culturels ou de solidarité et cohésion sociale qui participent au dynamisme de la vie locale.

Les agents des services techniques sont aussi très importants pour assurer des missions d'entretien ou d'aménagement de notre territoire. Les agents des services supports assurent quant à eux des missions transverses comme la gestion des ressources humaines, la comptabilité ou la communication.

C'est grâce à eux que la commune peut fonctionner au quotidien et envisager des projets pour l'avenir.

QUELS SONT LES SERVICES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CES RECRUTEMENTS DES DERNIER MOIS ?

David Ravella : Les services supports ont été renforcés, notamment à la comptabilité, aux marchés publics ou aux ressources humaines. Les directions menant de grands projets tels que celui de la Plaine des

Ronzières ou de la Structure d'animation municipale du Centre ont également bénéficié de nouveaux recrutements.

Du côté des services techniques, un poste de responsable des bâtiments a été créé, ainsi qu'un second ASVP (agent de surveillance de la voie publique). De tels recrutements sont nécessaires pour répondre plus efficacement à la complexité des projets et des procédures.

TRÈS CONCRÈTEMENT QU'A PERMIS LE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE CES DERNIERS MOIS ?

David Ravella : Il a facilité la mise en œuvre de certains projets communaux, par exemple l'aménagement du Parc des Ronzières. Le renforcement des services supports permettra d'absorber un marché public comme celui-ci tout en menant de front au même moment le marché du renouvellement de la restauration scolaire, ou celui de la vidéoprotection. Dans ce nouveau contexte, la municipalité a pu mener des chantiers aussi nombreux et aussi importants cette année : création de la Structure d'animation municipale, aménagement de la salle de boxe, organisation des événements communaux comme le village Fant'artistique... Grâce au travail de toutes et tous, nous agissons dans le souci de la proximité et de la réactivité. Par ailleurs, la commune de Fontaines-sur-Saône peut s'appuyer sur ses agents pour intégrer le fonctionnement de ce service public dans une démarche de transition écologique ambitieuse.



Nelly Casagrande et Tim Carpentier ont rejoint les Médiathèques le 1^{er} septembre dernier.

ZOOM SUR...

LES SERVICES TECHNIQUES :

Au cœur de l'organisation de la commune, les services techniques assurent un rôle clé. Leurs agents s'occupent de la gestion du patrimoine communal : entretien des bâtiments et des espaces verts. Ils préparent et suivent aussi des projets patrimoniaux et communaux. Enfin, ils interviennent dans la gestion de l'aménagement du territoire en matière d'urbanisme, de voirie, d'éclairage public ou de réseaux.

LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE :

Les missions des agents de ce service sont multiples. Il s'agit de la gestion des services périscolaires, du centre de loisirs pendant les vacances, de l'accompagnement et du soutien en milieu scolaire avec l'aide aux devoirs et l'orientation. Ce sont aussi des agents en charge de la délégation de service public petite enfance avec les crèches et le relais petite enfance. Enfin, ils peuvent intervenir auprès des adolescents ou proposer un accompagnement à la parentalité.



LE SERVICE COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ :

Dans le cadre de la politique de la Ville, les agents de ce service jouent un rôle primordial. Ils participent à la création d'espaces de vie sociale. Ils ont aussi à leur charge la gestion du CCAS avec des missions d'aide directe, d'orientation ou d'accompagnement dans différents domaines comme le logement ou l'emploi. Les agents agissent aussi auprès des seniors notamment pour lutter contre l'isolement. Enfin, ils sont présents sur le terrain du numérique avec un conseiller qui gère la structure L@b Numérique.



LES SERVICES CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE :

La mobilisation est forte pour permettre à tous d'accéder à la culture. Des agents sont présents dans l'ensemble des structures : médiathèque, école de musique, salle d'exposition. Ils proposent une programmation culturelle annuelle avec des films, des lectures ou encore des expositions. Ce sont eux qui rendent possible l'organisation d'événements festifs et qui relaient la politique municipale de soutien et d'accompagnement du tissu associatif.



« Ces derniers mois, les recrutements se sont intensifiés. Services supports, équipe technique ou service jeunesse ont vu leurs effectifs renforcés pour améliorer encore la proximité et la qualité de notre service public. Cette démarche a évidemment permis une accélération dans la mise en œuvre de projets phares du mandat comme celui de l'aménagement du Parc des Ronzières. »

Patrick LEONE, Maire adjoint aux finances et moyens généraux



GRAND ANGLE *Cadre de Vie*

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE : LES CHANTIERS SE CONCRÉTISENT !

Après une période de ralentissement dû à la crise sanitaire et aux difficultés de recrutement, la commune est désormais clairement entrée dans une nouvelle phase opérationnelle et concrète de travaux. Depuis quelques mois, les chantiers s'enchaînent et donnent vie à la dynamique de développement souhaitée par la municipalité.
On fait le point...



LE PARC DES RONZIÈRES, LE CHANTIER PHARE

Parmi les travaux d'envergure de ces prochains mois, il faut évidemment évoquer le chantier du Parc des Ronzières. Après une période de préparation et de planification des travaux, les premiers coups de pelle devraient être donnés dès le mois de janvier 2024.

Cela démarrera avec la démolition des vestiaires du club de football. Projet majeur du mandat, ce pôle de nature et de loisirs devrait être livré en 2025 avec pour ambition de répondre à de forts enjeux sociaux et environnementaux.

Pour en savoir plus sur le projet : <https://www.fontaines-sur-saone.fr/le-projet-du-parc-des-ronzieres/>

UNE SALLE DE BOXE AUX MARRONNIERS

Cet espace de 115 m² dédié à la Boxe a été complètement rénové durant l'été grâce à un chantier jeunes (peintures, sols, luminaires et ventilation) pour permettre l'installation du club de boxe dès le mois de septembre. Une inauguration devrait avoir lieu dans les toutes prochaines semaines.

Cet équipement doit permettre de favoriser le développement de cette pratique chez les garçons comme chez les filles.



LA SÉCURISATION DES ABORDS DE LA CHARDONNIÈRE

Face à des actes d'incivilité à la Chardonnière, la municipalité a décidé d'agir. Des travaux ont ainsi été réalisés cet été pour sécuriser ses abords. Des clôtures ont notamment été installées pour sécuriser les accès et dissuader d'éventuelles intrusions.

Le coffret électrique du marché a également été sécurisé. Ce chantier préfigure l'installation de la vidéoprotection prévue en 2024 sur l'ensemble de la commune.

UNE STRUCTURE D'ANIMATION MUNICIPALE AU CENTRE DÈS 2024

Aux Marronniers, dans le cadre de la politique de cohésion sociale de la commune, une SAM* avait déjà été inaugurée en juin 2023. Elle va à présent se déployer sur un second site dans le Centre pour rester fidèle à l'idée de proximité de chacun.

Cet espace intergénérationnel sera situé place des Rendez-vous et devrait être livré au printemps 2024. La Ville a fait le choix d'acquérir un nouveau local et de le réaménager, pour un coût global de près d'1,3 million d'euros. Volontariste en la matière, la municipalité souhaite proposer des activités regroupant jeunes, familles et seniors dans un lieu unique.

*Structure d'Animation Municipale

GENDARMERIE, ÉCOLE DES MARRONNIERS, GYMNASES : ON RÉNOVE NOTRE PATRIMOINE !

Pour l'équipe municipale, il est aussi essentiel de rénover le patrimoine pour assurer sa pérennité. Ainsi, d'ici la fin de l'année, la rénovation des parties communes, des logements et des bureaux administratifs de la gendarmerie* devraient être achevés pour offrir aux gendarmes de meilleures conditions de vie et de travail.

A l'école des Marronniers, après une réfection totale et la peinture des couloirs du 1^{er} et du 2^e étages, élèves et enseignants vont pouvoir constater l'embellissement des locaux.

Enfin, le sport n'est pas oublié. Les gymnases Ronzières et Cosec ont été mis au propre au niveau des plafonds et des sols pour la rentrée. Quant au terrain de foot Roy, il doit être remis en état avec une réfection du revêtement en gore.



“ Grâce aux efforts menés, à un contexte plus favorable et au recrutement d'un responsable bâtiment et patrimoine bâti, la commune a pu retrouver un rythme particulièrement intéressant de mises en chantier. La concrétisation des différents travaux touchant à notre patrimoine ou au cadre de vie des Fontainois est le signe évident d'un mandat particulièrement dynamique. ”

Giuseppe NOGARA, Maire adjoint aux travaux et patrimoine bâti





GRAND ANGLE

Le stationnement réglementé UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE COMMUNE

Il est essentiel aujourd'hui de prendre la mesure des enjeux du stationnement réglementé. Il a été instauré pour permettre à tout un chacun, notamment aux résidents et aux visiteurs, clients des commerces, de partager l'espace public.

Il est en effet devenu très difficile de trouver des places à certaines heures de la journée. Une situation souvent générée par des « véhicules tampon » et l'absence de contrôle, due, en ce moment, à un manque d'effectif. Depuis quelques mois, les incivilités dans ce domaine se sont multipliées. Cette situation a donc un impact très négatif sur l'attractivité

de la commune, de son centre-ville et de ses commerces. Les résidents du centre peuvent aussi trouver des difficultés pour se garer en fin de journée. Respecter cette réglementation, c'est assurer plus de sécurité et de facilité au quotidien. Pour y parvenir, l'équipe municipale s'appuie sur deux leviers : le rappel des règles et le renforcement des contrôles.



RAPPEL DES RÈGLES ET RENFORCEMENT DES CONTRÔLES

Pour les résidents

Il existe une vignette de stationnement résidentiel à un tarif accessible : 14 euros par mois. Cette vignette donne le droit de stationner sur les zones « résidents et moyenne durée ». En revanche, elle est interdite sur les zones « courte durée ». Respecter cette règle de base, c'est permettre à tous de stationner plus facilement et d'améliorer le taux de rotation des visiteurs.

Pour les commerçants et professionnels

Les places situées devant les commerces ou bureaux sont des places de courte durée qui sont appréciées des clients. Il en va de l'attractivité commerciale de la ville. De nombreux professionnels trouvent des solutions de stationnement durable dans des espaces privés ; la Ville peut aider au recensement de ceux-ci pour le confort de tous. Le dialogue est ouvert avec les entreprises de service de livraison à scooter (ou voiture) pour mettre en place une zone blanche sur laquelle les chauffeurs ne pourraient pas stationner.

Pour les visiteurs, clients des commerces ou usagers des services

Ils disposent encore aujourd'hui de durées gratuites sur les différentes zones de stationnement, jusqu'à 1h15 par demi-journée. Les parkings les plus éloignés (comme celui de la place de l'église) sont seulement à 4 minutes à pied du centre et bénéficie d'un taux permanent de disponibilité de 25% en moyenne. Respecter les temps de stationnement et s'acquitter de leur paiement, c'est garantir un taux de rotation des véhicules profitable à chacun.



Adopter les bonnes pratiques

Pour accompagner cette démarche souhaitée avant tout collective et incitative, la municipalité n'a d'autre choix que de renforcer les contrôles. Un nouvel agent de surveillance de la voie publique sera prochainement recruté.

Il est alors vivement recommandé à chacun, en fonction de sa situation, de prendre une vignette résident ou de s'acquitter du montant de son stationnement. Pour faciliter son paiement, la commune va mettre en place une application mobile, simple et gratuite, Flowbird. Elle vous permettra d'ajuster et de régler votre stationnement depuis votre smartphone (voir encadré ci-dessous).

Le rappel des règles et le renforcement des contrôles depuis la rentrée et jusqu'aux fêtes de fin d'année constituent une première étape pour la municipalité. Le conseil pourra se positionner en 2024 sur une évolution des zones et des tarifs pour encore améliorer le dispositif et gagner en efficacité.









Votre application Flowbird en 2024

flowbird.

STATIONNEZ AVEC VOTRE MOBILE !

- Plus besoin de monnaie ou de carte bancaire
- Payez où que vous et évitez les Forfaits
- Plus d'attente devant l'horodateur

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT NOTRE APPLICATION

La géolocalisation de votre mobile vous permet d'identifier la zone tarifaire où vous vous situez. Les notifications vous avertissent quant à l'expiration de votre titre de stationnement.

- Paiement rapide et sécurisé
- Prolongation de la durée du ticket à distance
- Notifications de fin de stationnement
- Télécharger avec :



PROSPÉCTIVE

Actu croisée : Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône

Mieux connaître et comprendre les Marronniers

A la demande de la ville, une grande enquête a été menée par l'agence d'urbanisme Urbalyon, pour « mieux comprendre et connaître » le quartier des Marronniers. Ce focus devrait permettre à la municipalité de rendre encore plus pertinente son plan d'action aux Marronniers.

Pour mener cette enquête d'envergure, UrbaLyon a recueilli et analysé les principaux indicateurs statistiques récents sur le territoire. Elle a aussi conduit de multiples entretiens individuels et collectifs avec des habitants mais également des acteurs professionnels et associatifs investis dans la vie du quartier.

Un quartier disposant de solides atouts

L'étude souligne que le quartier des Marronniers bénéficie d'un environnement ouvert avec des espaces verts généreux et des commerces qui préservent une activité.

Le plateau jouit également d'une école exemple de mixité sociale et du seul centre culturel de la commune : La Chardonnière, qui regroupe la Maison des Loisirs et de la culture, une médiathèque et l'école de musique municipale. Les personnes interrogées évoquent souvent une ambiance de "village". On apprend aussi qu'il existe une forte identité collective, un sentiment d'appartenance qui prend tout son sens dans les moments de convivialité (contes extérieurs, fête des voisins, ciné plein air...).



Des points de vigilance

Le quartier peut s'appuyer sur ces atouts pour poursuivre le renouvellement urbain engagé : désenclavement de la résidence au Nord avec la création d'un espace public au droit de l'école et un travail d'étude engagé sur le secteur sud au droit de la Place Hervé Cornara. La municipalité continuera d'être particulièrement attentive et impliquée dans les problématiques d'insertion sociale, de lutte contre les incivilités ou d'amélioration de l'habitat.

Vidéoprotection (livraison fin 2024), structure d'animation municipale en partenariat avec LMH, animations de proximité, collaboration étroite entre la Ville, la Gendarmerie et les habitants... de nombreuses actions sont pensées pour répondre aux besoins de tous les publics.

2022
DATE DE
RÉALISATION
DE L'ENQUÊTE

1965
ANNÉE DE
CONSTRUCTION
DES MARRONNIERS

750
Nombre d'habitants
du quartier

320
NOMBRE
DE LOGEMENTS
SOCIAUX

37%
MÉNAGES
CONSTITUÉS D'UNE
PERSONNE SEULE

Zoom sur l'aménagement temporaire aux Marronniers

Dans l'attente d'un futur projet et sous l'impulsion des élus municipaux, les parcelles du secteur nord du plateau des Marronniers ont été aménagées par la Métropole et sa direction de l'urbanisme transitoire. Ces nouveaux espaces devraient permettre, avec le soutien de la commune et l'appui des services de la Ville, le développement de projets socio-culturels innovants sur le secteur. L'objectif de cette occupation temporaire est d'offrir un nouvel espace d'activités aux habitants du quartier en attendant que le site trouve sa destination définitive.

Au nord, un espace végétalisé sera ouvert à des projets mis en œuvre par des partenaires tels que le Groupe scolaire des Marronniers, l'association d'insertion AIDEN, les centres de loisirs, la médiathèque... Au sud de la rue Curie, un aménagement plus léger mais ludique a été mis en place avec de la peinture au sol ou des plots coccinelle.



La commune espère que cet environnement permettra aux plus jeunes de jouer en laissant libre cours à leur imagination.

SYTRAL : changement des itinéraires dans le Centre

Le Corridor Bus des lignes 40 et 70



QU'EST-CE QUE
ÇA CHANGE ?



Deux arrêts sont déplacés :
- "Fontaines Petit Moulin" sur le Quai Lamartine
- "Fontaines Mairie" devient "Fontaines Jules Ferry" sur le quai Jean Baptiste Simon

Souvenez-vous, le projet Corridor Bus avait été présenté dans le magazine Perspectives, comme l'un des projets de voirie métropolitain majeur de ce mandat.

Pour rappel, la mise en place du Corridor Bus Val-de-Saône vise à améliorer le service et à garantir un gain de temps aux usagers sur les trajets entre Neuville-sur-Saône et Lyon (12 minutes). Après plusieurs mois de travaux, le Corridor bus été inauguré le 24 août dernier à Neuville-sur-Saône en présence de monsieur le maire Thierry Pouzol, du maire de Neuville-sur-Saône Éric Bellot ainsi que de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

La commune, de son côté, a choisi d'accompagner ce projet en améliorant les conditions de marchabilité entre le Centre et le Quai Jean-Baptiste Simon. La création d'une voie modes doux est programmée entre la place des Rendez-vous et l'arrêt du quai d'ici la fin du mandat.



En savoir  sur le projet métropolitain du Corridor Bus :
<https://www.grandlyon.com/actions/bus>



DIAPORAMA

L'attractivité locale dépend aussi de ses commerces...

Les aides directes

Déjà présenté, le dispositif des aides directes aux commerces s'inscrit dans le plan d'actions de la démarche « **Préférence Commerces** », mise en œuvre avec le concours de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et de la Métropole de Lyon pour consolider la dynamique commerciale de Fontaines et développer son attractivité. Depuis son lancement, en 2018, ce sont 100 000 € d'aides qui ont été versés aux commerces souhaitant s'installer sur la commune ou rénover leurs locaux. Le dispositif se complète en 2023 en s'ouvrant également aux commerces qui souhaitent s'équiper de la vidéoprotection.



Développer une offre commerçante de qualité



De nouveaux outils ont été mis en place comme une veille active des locaux vacants sur la commune qui ont notamment permis l'acquisition du local Quai Jean-Baptiste Simon. Il héberge actuellement la boutique Attitude Vrac qui a pu s'installer avec un loyer modéré. Grâce à un partenariat avec la Métropole, la Ville espère pouvoir multiplier ce type d'installation. Les marchés sont aussi concernés. Afin de les dynamiser, des animations régulières sont en réflexion et la Ville travaille sur le projet d'un marché du soir, local et biologique, en centre-ville. La volonté d'améliorer encore le stationnement par le contrôle et la mise en œuvre d'une application de paiement en 2024 font aussi partie des outils utiles au développement de l'offre commerçante.

Ma liste de Noël version Fontaines

« Les fêtes de fin d'année constituent un moment idéal pour rappeler notre attachement aux commerçants de notre commune. Privilégier le commerce de proximité, c'est profiter de conseils et de relations humaines nouées avec des professionnels engagés pour vous apporter un service de qualité. »

Delphine CURIEUX – adjointe à l'attractivité, aux commerces et à l'économie locale

Vous souhaitez en savoir plus sur la politique Commerce ? Rendez-vous sur le site Internet de la commune pour découvrir le bilan à mi-mandat de Delphine CURIEUX.

Flashez le QR Code !



DIAPORAMA

Vieillir ensemble, une chance à cultiver !



Ils étaient près de 170 inscrits pour participer à la Semaine bleue cette année, dont plus d'une centaine de Fontainois. Moments de partage, découvertes, visites... ce rendez-vous annuel garde encore sa place d'incontournable dans la vie des seniors. Depuis 2014, ce temps fort organisé en intercommunalité avec Fontaines Saint-Martin et Cailloux-sur-Fontaines offre un programme toujours plus attractif permettant une meilleure inclusion dans la société et la lutte contre l'isolement.





DIAPORAMA

Proximité, accompagnement, concertation : une politique de la Ville bien lancée !

Très impactée par la crise du Covid, la politique de la Ville est maintenant bien lancée. La municipalité est sur tous les fronts et multiplie les actions pour améliorer les conditions de vie des habitants. En sachant maintenant que Fontaines-sur-Saône n'aura pas de quartier prioritaire dans sa Politique de la Ville, la municipalité se veut encore plus proactive pour faire bouger les lignes et poursuivre une politique volontariste d'accompagnement des quartiers.

La politique de la ville est déjà bien engagée. La mise en œuvre opérationnelle de la structure d'animation municipale, la SAM, en centre-ville est un symbole fort. Cette structure d'accueil de proximité, avec ces deux locaux, doit permettre de développer la politique de cohésion sociale de l'équipe municipale.

Un responsable de proximité doit être recruté très prochainement pour gérer cette structure et faire vivre ses actions : cafés habitants, L@b numérique, accueil orientation jeunes...



Un nouveau contrat de ville en perspective

La politique de la Ville doit aussi prendre corps dans le nouveau contrat de ville applicable dès avril 2024. Un important travail de concertation est donc en cours avec la Métropole de Lyon pour établir un bilan de l'action fontainoise et définir les axes du prochain contrat local. Il s'agit de définir les futures actions à mener en accord avec les partenaires locaux et les habitants des quartiers concernés. Trois piliers essentiels permettront de bâtir ce contrat de ville : cohésion sociale, développement de l'emploi-insertion, cadre de vie et renouvellement urbain.

Les Marronniers toujours en quartier de veille active

L'été dernier, malgré les interpellations répétées des élus, l'État a pris sa décision : pas de quartier prioritaire de la Ville. Les Marronniers restent en quartier de veille active tout comme le Nouveau Centre. Malgré cette redéfinition

de la géographie prioritaire, la municipalité poursuit ses échanges avec l'État pour continuer à avoir un soutien local. Elle veille aussi à mettre en œuvre une politique de la ville suffisamment ambitieuse pour assurer confort de vie et sécurité à ses habitants : renouvellement urbain, soutien des acteurs associatifs, aide à l'insertion.

Avancer ensemble

Malgré un contexte national incertain, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour atteindre ses objectifs. Elle est évidemment décidée à toujours agir en concertation avec la population favorisant ainsi une parfaite transparence de ses actions.

2024
Entrée en vigueur du nouveau contrat de ville

2
Nombre de structures d'animation municipales (SAM)

3 collectivités engagées
Fontaines-sur-Saône
Neuville-sur-Saône
Métropole de Lyon



POINTS DE VUE

Saône en Scènes

Une programmation sous le signe du théâtre et des musiques du monde.



Interview de Philippe Muyard, membre du comité de sélection du Festival Saône en Scènes

Pouvez-vous me dire comment s'organise la programmation de Saône en Scènes ?

Nous sommes un comité de pilotage de 10 personnes composé d'élus et de professionnels à la culture.

Notre point commun : l'amour de notre territoire et la passion du spectacle vivant. Complémentaires, nous sommes bien évidemment tous bénévoles en dehors de notre régisseur technique. La programmation est élaborée de A à Z. C'est donc un travail d'une année qui commence dès le baisser de rideau de l'année précédente. Tout au long du festival nous sommes rejoint par une équipe de bénévoles motivés et par les municipalités qui nous aident le jour J.

Choisissez-vous des critères pour sélectionner les artistes ?

Programmation et Billetterie : <https://www.saoneenscenes.fr/>

Tribune de l'opposition

Fontaines solidaire et citoyenne.
Texte non transmis à temps pour ce N°33.

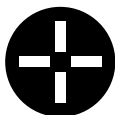
PAROLES DE...

"LA CRÉATION ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, C'EST NOUS !"



Rencontre avec Kamel HAMDI, responsable du secteur DGEEP de la Métropole de Lyon (Département de Gestion et d'Exploitation des Equipements Publics). Il nous explique le rôle de son équipe et revient sur les différents travaux de voiries présent et à venir sur la commune :

« Nos missions sont multiples. Nous pilotons les travaux inscrits au plan pluriannuel d'investissements de six communes : Caluire-et-Cuire, Sathonay-Camp, Rochetaillée-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin et Fontaines-sur-Saône. Nous intervenons à la demande des maires pour de nouveaux aménagements de voirie et l'entretien des voies. Nous avons par exemple réalisé la réfection des pavés de la rue Pierre Bouvier, au mois d'août pour gêner le moins possible les riverains et commerces. Également, de nouveaux blocs ont été installés sur la place de la Liberté pour mieux séparer voie de circulation et zone piétonne. Afin de prioriser les interventions, nous nous réunissons avec les services techniques communaux. Nous nous coordonnons pour répondre aux sollicitations des habitants via un outil mis en place par la Métropole : Toodego. Forte d'une équipe de 4 personnes, nous réalisons l'étude, le chiffrage, le planning, la coordination avec les services et la réception finale des chantiers. Des projets de grande envergure nous sont confiés comme le Corridor bus. Notre connaissance du terrain et des spécificités de chaque commune sont requises en matière de maîtrise d'œuvre. Je concluais en parlant des projets 2024 à Fontaines-sur-Saône. Nous étudions ainsi la création d'une nouvelle voie piétonne qui facilitera les échanges entre le centre-ville et les bords de Saône. Par ailleurs, l'aménagement de la rue Jules Ferry permettra de garder cette rue en sens unique, conserver du stationnement, élargir le trottoir, aménager une piste cyclable. Des arbres « à pluie » y seront plantés : leur particularité est de récupérer les eaux de pluie pour leur propre besoin. »



DANS L'OBJECTIF



QUAI DES PARENTS

RPE Chardonnière
22, rue Ampère • De 9h à 12h
Rendez-vous pour les jeunes
parents et enfants
de 0 à 4 ans

10 ET 24 NOVEMBRE
8 DÉCEMBRE



AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

MLC la Chardonnière
À partir de 14h

Un jeudi par mois :

9 NOVEMBRE
7 DÉCEMBRE
11 JANVIER 2024
8 FÉVRIER
7 MARS
11 AVRIL

NOVEMBRE

4 NOVEMBRE

LE MAGASIN DES SUICIDES
(THÉÂTRE)
Festival Saône en Scène

11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION
ARMISTICE 1^{ÈRE} GUERRE
MONDIALE
Défilé • 9h45
Clos du Maquis • 10h

30 NOVEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL
Ancienne mairie • 19h30

DÉCEMBRE

8 DÉCEMBRE

DÉFILÉ AUX LAMPIONS
Place de l'église • Rendez-vous
à 18h30 pour la distribution des
lampions

14 DÉCEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL
Ancienne mairie • 19h30

16 DÉCEMBRE

CONTE MÉDIATHÈQUE
Médiathèque du centre • 10h30

CONCERT DE NOËL DE
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Salle des Fêtes • 19h

23 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DES COLIS
DE NOËL
MLC et Salle des Fêtes (réservé aux
plus de 75 ans inscrits auprès du
CCAS) • 9h à 11h30

JANVIER

13 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX
DU MAIRE
Salle des Fêtes • 11h

18 JANVIER

DOCUMENT TERRE :
L'ORIGINE
Salle des Fêtes • 15h

FÉVRIER

15 FÉVRIER

DOCUMENT TERRE : DANS
LE SILLAGE DES BALEINES
Salle des Fêtes • 15h



“ Le vendredi 8 décembre,
illuminons la commune
avec la compagnie
Rosalie Orchestra et ses
Flocons du Pôle Nord ! ”

Retrouvez toutes les actualités
de la mairie sur la nouvelle
application CityAll!



Téléchargez gratuitement
CityAll puis sélectionnez
votre ville

